



Paris, mardi 8 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00709**Modifiant l'avis n° FR/2022/00336**

Pris en application :

Délibérations du CA de VNF des 10 mars et 15 décembre 2021 relatives aux chômages 2022

Annulation de chômages**Canal latéral à la Marne entre
les écluses de Vitry-le-François et de l'Ermitte****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 18/02/2022 à 07:00 au 18/03/2022 à 19:00**o **Canal latéral à la Marne**

entre les pk 2,305 (écluse n°1 de Vitry-le-François) et pk 3.660 (écluse n°2 de l'Ermitte) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le chômage prévu initialement du 18 février au 18 mars 2022 sur le canal latéral à la Marne est annulé.

Vous trouverez en pièce jointe la décision du directeur général actant cette annulation.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

19/03/2022

Chef du service de gestion de la voie d'eau

Signé

Cecile RAOUX